



Mesdames, Messieurs,

Nous vous confirmons à nouveau l'inscription de votre section au « Prix Jean Prouvé ». En tant qu'enseignant référent, vous devez réaliser l'envoi et l'anonymat des projets qui nous parviendront et seront soumis au jury avant le 30 janvier 2020 à minuit.

Nous vous rappelons que chaque projet doit être présenté en un seul fichier PDF (10 Mo maximum) nommé selon un identifiant d'anonymat.

Cet identifiant est spécifique à chaque projet (que celui-ci soit réalisé par une seule personne ou en équipe). L'identifiant doit être composé d'une suite de lettres et de chiffres laissés à votre choix et à organiser selon l'enchaînement type suivant : A000A0.

Attention, il est demandé que cet identifiant soit disposé sur chaque diapositive du PDF. Il devra être affiché en haut à droite, dans un champ dédié horizontal de 10mm x 30mm, sur fond blanc (avec ou sans filet), en Helvetica regular (standard), corps 14, noir. Ce champ sera placé à 20mm du bord supérieur et à 20mm du bord droit de la diapositive.

Nous vous demandons également de réaliser un tableau récapitulatif des projets soumis par votre section selon le modèle ci-dessous.

IDENTIFIANT DU PROJET	NOMS DU/DES ÉTUDIANT(S)
PROJET 1 A000A0	NOMS
PROJET 2 A000A0	NOMS
etc.	etc.

Ce tableau nous permettra de déterminer nommément les lauréats après la délibération du jury. Vous nous le communiquerez en même temps que l'envoi des projets.

Nous vous remercions du soin que vous apporterez à cet anonymat qui accorde la validité des propositions dans le cadre du « Prix Jean Prouvé ». Vous serez aussi attentifs au rappel concernant la nécessité de l'absence absolue du nom-prénom du candidat ou du nom de l'école dans les supports que vous nous transmettez.

Concernant l'envoi des projets, ils doivent être transmis par voie numérique en un seul mail à l'adresse : prix.jean-prouve@education.gouv.fr (ne tenez pas compte des informations contenues dans l'appel à projets du prix mentionnant un envoi postal). Ce mail de candidature doit comporter les éléments suivants :

- le tableau récapitulatif des projets soumis par votre section (identifiant / noms des étudiants)
- le/les lien(s) de téléchargement des projets au format PDF (vous pouvez utiliser toute plateforme de transfert de fichiers...).

Vous recevrez un mail d'accusé de réception de notre part actant le bon téléchargement de vos fichiers.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sincères salutations.

L'équipe du « Prix Jean Prouvé »